

Janvier 2016

L'Assistance au Retour Volontaire et à la Réintégration (ARVR)



L'Assistance au Retour Volontaire et à la Réintégration (ARVR) est une composante essentielle de la gestion efficace des migrations visant au retour et à la réinsertion humaine et durable des migrants en situation irrégulière qui souhaitent retourner dans leurs pays d'origine. En collaboration avec les gouvernements et les groupes membres de la société civile dans les pays d'accueil et les pays d'origine, l'OIM aide les migrants en situation irrégulière à rentrer volontairement dans leurs pays et à se réintégrer dans leurs communautés d'origine.

Grâce à un co-financement du Gouvernement du Royaume d'Espagne et de l'Union Européenne, l'OIM Mauritanie pilote son premier programme d'ARVR depuis Janvier 2016. L'objectif principal de ce programme pilote est de faciliter le retour et la réintégration dans leurs communautés d'origine de 60 migrants en situation irrégulière en Mauritanie identifiés et ayant exprimé leur désir de rentrer dans leurs pays d'origine.

La mise en œuvre de ce programme d'ARVR exigera la coopération et la participation d'un large éventail d'acteurs, y compris les migrants, les organisations de la société civile, les gouvernements et les bureaux de pays de l'OIM dans les pays d'accueil et les pays d'origine.

En tant que principale organisation internationale dans le domaine de la migration, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale en vue d'œuvrer au respect de la dignité humaine et au bien-être des migrants, promouvoir le développement économique et social à travers les migrations et contribuer à relever concrètement les défis croissants que pose la gestion des flux migratoires. Ses domaines d'activité en Mauritanie incluent le contrôle des frontières, la prévention des conflits, la stabilisation des communautés, la migration et le développement, et la lutte contre la traite. Ces activités prennent forme par l'assistance directe, la construction et le partage d'informations, mais aussi par la sensibilisation. L'objectif principal de l'OIM est de développer et d'améliorer des réponses globales, régionales et nationales pour protéger et assister les migrants dans le besoin et pour aider les gouvernements à renforcer leurs capacités de gestion des migrations.

L'ARVR EN MAURITANIE

La Mauritanie est un pays de transit et de destination par défaut pour les migrants en situation irrégulière qui souhaitent atteindre les côtes Européennes. Selon des statistiques récentes du Département des Affaires Economiques et Sociales de l'ONU, la Mauritanie accueille plus de 90.000 migrants, une augmentation significative au cours des dernières années - en 2008, ces chiffres étaient à 66.000. En raison du manque de données fiables, il est cependant difficile de savoir si les chiffres ne sont pas significativement plus élevé maintenant, et combien d'entre eux résident en Mauritanie illégalement.

OBJECTIF PRINCIPAL

L'objectif principal de ce projet est de fournir une assistance au retour des migrants en situations irrégulières bloqués en Mauritanie et qui souhaitent rentrer dans leurs pays d'origine, ainsi qu'à leur réinsertion afin d'assurer la pérennité de leur retour à travers un soutien socio-économique visant à promouvoir leur auto l'autosuffisance ainsi qu'une contribution importante à leurs communautés d'origine.

Assistance à la Réintégration

En plus de fournir une aide au retour physique, le projet fournira une assistance à la réintégration afin de faciliter la réinsertion socio-économique des bénéficiaires dans leur pays d'origine. Cette aide, qui peut prendre la forme d'un soutien à la mise en place d'une petite entreprise, ou d'une formation professionnelle et d'appui à l'éducation vers une plus grande employabilité vise à maximiser l'impact de la réintégration dans les communautés des rapatriés. En effet, l'OIM Mauritanie considère qu'il est essentiel que les migrants et leurs communautés bénéficient de l'assistance offerte par le biais des programmes d'AVRR.

Durée du projet: 1 Janvier – 31 Juillet 2016

Budget: 187.800 Euros

Principaux bénéficiaires: Les migrants vivant en situation irrégulière en Mauritanie et désireux de rentrer dans leurs pays d'origine (60 cas identifiés).

Activités

- Des campagnes d'information et de sensibilisation sur l'ARVR ont été menées;
- Des critères de vulnérabilité ont été établis dans le contexte migratoire Mauritanien en vue de la sélection des bénéficiaires;
- Les candidatures pour l'ARVR reçues ont été revues.



Résultats

- Le nombre de migrants vivant en situation irrégulière en Mauritanie et documentés par l'OIM Mauritanie est réduit;
- Des structures existent pour la mise en oeuvre du programme d'ARVR pour 60 candidatures, y compris l'identification des migrants en situation irrégulière en Mauritanie désireux de rentrer dans leurs pays d'origine et la formation des représentants du gouvernement sur l'exécution des programmes d'ARVR;
- Les 60 bénéficiaires identifiés ont reçu une assistance en vue de leur retour et leur réintégration dans leurs pays et communautés d'origine.

Ce projet est co-financé par le Royaume d'Espagne et l'Union Européenne:

